

## Rapport de mission de repérage des matériaux et produits de la liste A et B contenant de l'amiante à intégrer au Dossier Technique Amiante (DTA)

Examen réalisé conformément à l'application du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis, aux arrêtés du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation MPCA de la liste A et B et au contenu du rapport de repérage, l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du DTA, à la norme NF X 46-020 et ses annexes.

### Adresse du bien

Adresse :	RUE SERCLOT DES GUYONNIERES
CP - Ville :	53600 EVRON
Référence client :	_0010800001_
Rapport émis le :	31/08/2016
Désignation :	Habitation (Parties communes) - Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

### Sommaire

Rapport	Annexes	
A - Désignation de l'immeuble	Plan de repérage technique	14 pages
B - Propriétaire / Donneur d'ordre	Reportage photographique	8 page(s)
C - Opérateur de repérage	Etat de conservation des matériaux de la liste A	Sans objet
D - Personne autorisant l'émission du rapport	Etat de conservation des matériaux de la liste B	5 page(s)
E - Listes des locaux visités	Fiche d'identification et de cotation des prélèvements	1 page
F - Conclusion(s) du rapport de mission	Rapport(s) d'analyse(s) du laboratoire	18 page(s)
G - Commentaires et réserves	Documents	1 page
H - Locaux ou parties de locaux non visités		
I - Rapports précédemment réalisés		
J - Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention		
K - Périmètre de repérage		
L - Conditions de réalisation du repérage		
M - Grille de résultat du repérage		
N - Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire		
N1 - Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes		
O - Recommandations générales de sécurité		
P - Informations complémentaires		

Présence d'amiante

Oui

Présence de pièce(s) non visitée(s)

Non

**Le présent rapport ne peut être reproduit que dans sa totalité**



## Renseignements administratifs

A Désignation de l'immeuble		B Propriétaire / Donneur d'ordre	
Adresse du bien :	RUE SERCLOT DES GUYONNIERES 53600 EVRON	Propriétaire : O.P.H. MAYENNE HABITAT	Donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT
Batiment :	Non communiqué	Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9	Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9
Etage :	Non communiqué		Ref donneur d'ordre : CVMAY01
Références client :	_001080001_		
N° de lot :	Non communiqué - Non communiqué		
Descriptif sommaire :	Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	Date commande : 12/08/2016	
		Date repérage : 12/08/2016	
		Représentant du donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT	
Date de construction ou permis de construire :		Rapport émis le : 31/08/2016	
Fonction du bâtiment :	Habitation (Parties communes)		
C Opérateur de repérage		D Personne autorisant l'émission du rapport	
AC Environnement		Nom prénom : MORA Denis	
Siret : 441355914		Fonction : Responsable technique	
Nom prénom : GARDENAT Ludovic			
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT CERTIFICATION Parc Edonia – Bat G – rue de la Terre Victoria 35760 ST GREGOIRE		Assurance : QBE Insurance 031 0004725 (Date de validité : 01/01/2018)	
Certification n° : CPDI 4002 V3	Délivré le 23/06/2016		
E Liste des locaux visités			
Plan	Volume	Plan	Volume
sous sol	Vol 1 (accès local commun 1)	sous sol	Vol 2 (accès local commun 2)
sous sol	Vol 3 (accès sous-sol)	sous sol	Vol 4 (Local commun sous-sol)
sous sol	Vol 5 (chaufferie)	sous sol	Vol 6 (local V.O. 1)
sous sol	Vol 7 (local V.O. 2)	sous sol	Vol 8 (cave 1)
sous sol	Vol 9 (cave 2)	sous sol	Vol 10 (cave 3)
sous sol	Vol 11 (cuve à fioul)	partie commune	Vol 12 (RDC)
partie commune	Vol 14 (R+1)	partie commune	Vol 16 (R+2)
combles	Vol 18 (Comble)	plan masse +toiture	Vol 19 (Toiture)
plan masse +toiture	Vol 20 (Parking)	façade avant	Vol 21 (façade avant )
pignon gauche	Vol 22 (pignon gauche )	pignon droit	Vol 23 (pignon droit)
façade arrière	Vol 24 (façade arrière )		



## Conclusions

### F Conclusion(s) du rapport de mission

- Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des sondages et/ou prélèvements doivent être effectués

Localisation	Matériau	Justification d'impossibilité technique
Vol 5 (chaufferie)	Calorifugeage	impossible de voir les matériaux présents sous les calorifugeages plastiques sans détérioration importante du matériau

- Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Localisation	Matériau	Critère de décision	
		après analyse	sur décision de l'opérateur
Vol 10 (cave 3)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 9 (cave 2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur document
Vol 19 (Toiture)	Plaques en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 18 (Comble)	Mitron		Positif sur jugement personnel
Vol 18 (Comble)	Mitron		Positif sur jugement personnel

### G Commentaire(s) et réserve(s)

#### Commentaire n°1

Le diagnostic amiante a été réalisé en simulant une prestation type démolition afin de repérer l'ensemble des matériaux susceptible de contenir de l'amiante. Cependant le bâtiment n'est pas à démolir. De plus il n'est pas vide de meubles. Des réserves sont émises sur les matériaux non accessibles sans destruction importante ou démontage d'éléments de la construction. Réserves sur : Les matériaux présents entre les doublages et la maçonnerie, invisibles sans dépose du doublage. Les sorties de conduits sur les façades extérieures avec caches intérieurs empêchant leur repérage si des sondages destructifs ne sont pas effectués. Les matériaux présents dans les plénums, invisibles sans dépose du faux plafond. Les matériaux présents sous le bardage (plaques beiges) présent en façade. Les matériaux présents dans les coffrages verticaux et horizontaux. Les éléments ponctuels de toiture où une nacelle est nécessaire pour être exhaustif. Les réseaux et canalisations présents sous et autour du bâtiment et recouverts par d'autres matériaux, (exemple réseau d'évacuation des eaux usées...) - Les diverses peintures présentes dans les parties communes (Peinture sur les portes, fenêtres, garde-corps, plafond...) - Sur tous les matériaux présents dans les combles cachés par l'isolant (Ouate de cellulose blanche) de par sa forte densité ; empêchant de réaliser un repérage complet et exhaustif des combles

### H Locaux ou parties de locaux non visités

Liste des locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante conformément aux articles R1334-15 à R1334-18 du Code de la Santé Publique:

Localisation	Justification(s)	Investigations supplémentaires
Néant	Néant	Néant



## Condition de repérage

### I Rapports précédemment réalisés

Date	Références	Principales conclusions
cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative

### J Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention

**Objet de la mission :** Mise à niveau réglementaire des DTA existants, établissement du rapport de repérage des matériaux et produits de la liste A et B de n°annexe 13-9 du code de la santé publique.

**Obligation réglementaire de la constitution du DTA :** le présent rapport devra être joint aux autres pièces réglementaires constitutives du Dossier Technique Amiante du bien désigné en page de garde.

**Méthodologie :** rechercher, identifier, localiser et évaluer l'état de conservation des produits de la liste A et B. Pour les matériaux de la liste B, leur risque de dégradation lié à l'environnement est également évalué.

**Cadre juridique :**

- des articles R.1334-16, R.1334-20, R.1334-21, R 1334-23, R 1334-27 du Code de la Santé Publique
- du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du « dossier technique amiante »

**Limite de la mission:**

En aucun cas, les résultats de la présente mission ne peuvent être utilisés comme seul repérage préalable à la réalisation de travaux, à la démolition.

### K Périmètre de repérage

Notre périmètre d'intervention englobe l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage et figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités (cf. paragraphe H).

La liste des locaux ou parties de locaux visités sont listés dans le tableau des résultats détaillés (cf. paragraphe E: Liste des locaux visités)



## L Condition de réalisation du repérage

### Programme de repérage

Le programme de repérage de la présente mission, mentionné à l'article R.1334-20 est défini dans l'annexe 13-9 du code de la santé public, modifié par le décret 2011-629 à savoir:

Liste A mentionnée à l'article R 1334-20

#### COMPOSANT A SONDER OU A VERIFIER

Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

Liste B mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT A VERIFIER OU A SONDER
	<b>1. Parois verticales intérieures</b>
Murs et cloisons "en dur" et poteaux (périphériques et intérieurs).	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux de cloisons.
	<b>2. Planchers et plafonds</b>
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés.
Planchers	Dalles de sol.
	<b>3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs</b>
Conduits de fluides (air, eau et autres fluides...).	Conduits, enveloppe de calorifuges.
Clapets / volets coupe feu	Clapets, volets, rebouchage.
Portes coupe feu	Joints (tresses, bandes).
Vides ordures	Conduits.
	<b>4. Eléments extérieurs</b>
Toitures.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composite, fibres-ciment), bardeaux bitumineux.
Bardages et façades légères.	Plaques, ardoise, panneaux (composites, fibre-ciment).
Conduits en toiture et façade.	Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.



## M Grille de résultats du repérage

Localisation	Categorie	Composant	Partie de composant	Liste	Descriptif de l'action menée			Laboratoire			Conclusion	Etat de conservation
					Réf action	Description	Précision	Ref pré.	Descriptif	Résultat		
<b>combles</b>												
Vol 18 (Comble)	Toiture et étanchéité	Eléments ponctuels	Mitron	B	S113						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 18 (Comble)	Toiture et étanchéité	Eléments ponctuels	Mitron	B	S114						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	AC1
<b>Néant</b>												
Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	
<b>partie commune</b>												
Vol 12 (RDC) - Vol 14 (R+1) - Vol 16 (R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S19 - S20 - S21	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	porteur brut gris	P2	Enduit compact gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (RDC) - Vol 14 (R+1) - Vol 16 (R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S75 - S76 - S77	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P8	joint d'assemblage des parpaings	P8	Enduit compact gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P21	Réalisation d'un prélèvement		P21	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (RDC) - Vol 16 (R+2) - Vol 14 (R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P21 - S80 - S81 - S82	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P21		P21	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P22	Réalisation d'un prélèvement	plafond droit	P22	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



**partie commune**

Vol 12 (RDC) - Vol 14 (R+1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P22 - S84	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P22	plafond droit	P22	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P23	Réalisation d'un prélèvement	sous-face escalier	P23	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 14 (R+1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S83	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	sous-face escalier	P23	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 16 (R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P24	Réalisation d'un prélèvement	plafond droit dernier étage	P24	Matériau gris en vrac hétérogène + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 16 (R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P24	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	plafond droit dernier étage	P24	Matériau gris en vrac hétérogène + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 14 (R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	B	P27	Réalisation d'un prélèvement	limon d'escalier +peinture grise	P27	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 16 (R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	B	S87	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P27	limon d'escalier +peinture grise	P27	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	escalier	Enduits ciment	B	P28	Réalisation d'un prélèvement	contre-marche d'escalier +joint de scellement des marches en marbre	P28	Enduit gris en vrac + peinture avec poussières non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 14 (R+1) - Vol 16 (R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	escalier	Enduits ciment	B	S88 - S89	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P28	contre-marche d'escalier +joint de scellement des marches en marbre	P28	Enduit gris en vrac + peinture avec poussières non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 16 (R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P31	Réalisation d'un prélèvement	enduit à l'entrée du puit de lumière	P31	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



partie commune												
Vol 12 (RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P42	Réalisation d'un prélèvement	panneaux en enduit ciment du hall d'entrée	P42	Enduit gris en vrac + peinture non séparable + bois en vrac non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P42	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P42	panneaux en enduit ciment du hall d'entrée	P42	Enduit gris en vrac + peinture non séparable + bois en vrac non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
plan masse +toiture												
<b>Vol 19 (Toiture)</b>	<b>Toiture et étanchéité</b>	<b>Plaques ondulées</b>	<b>Plaques en fibres-ciment</b>	<b>B</b>	<b>S112</b>						<b>Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage</b>	<b>EP</b>
sous sol												
Vol 1 (accès local commun 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P2	Réalisation d'un prélèvement	porteur brut gris	P2	Enduit compact gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (accès sous-sol) - Vol 4 (Local commun sous-sol) - Vol 2 (accès local commun 2) - Vol 10 (cave 3) - Vol 9 (cave 2) - Vol 7 (local V.O. 2) - Vol 6 (local V.O. 1) - Vol 8 (cave 1) - Vol 11 (cave à fioul) - Vol 5 (chaufferie)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S11 - S12 - S13 - S14 - S15 - S16 - S17 - S18 - S92 - S93	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	porteur brut gris	P2	Enduit compact gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (accès local commun 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P4	Réalisation d'un prélèvement	enduits de rebouchage/ scellement gris	P4	Enduit gris en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (accès local commun 1) - Vol 3 (accès sous-sol) - Vol 2 (accès local commun 2) - Vol 7 (local V.O. 2) - Vol 6 (local V.O. 1) - Vol 5 (chaufferie)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P4 - S27 - S28 - S29 - S30 - S111	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P4	enduits de rebouchage/ scellement gris	P4	Enduit gris en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (accès local commun 1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P5	Réalisation d'un prélèvement	épais:cartonné + toile	P5	Matériau fibreux marron + toile fibreuse + carton	Négatif	Négatif sur analyse	



sous sol												
Vol 1 (accès local commun 1) - Vol 8 (cave 1) - Vol 2 (accès local commun 2) - Vol 9 (cave 2) - Vol 6 (local V.O. 1) - Vol 5 (chaufferie) - Vol 11 (cuve à fioul) - Vol 3 (accès sous-sol)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P5 - S31 - S32 - S33 - S34 - S35 - S90 - S38	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P5	épais:cartonné + toile	P5	Matériau fibreux marron + toile fibreuse + carton	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (accès local commun 1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P6	Réalisation d'un prélèvement	petit avec laine jaune + toile	P6	Matériau fibreux orange + toile fibreuse non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (accès local commun 1) - Vol 3 (accès sous-sol) - Vol 2 (accès local commun 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P6 - S36 - S37	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P6	petit avec laine jaune + toile	P6	Matériau fibreux orange + toile fibreuse non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (cave 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P8	Réalisation d'un prélèvement	joint d'assemblage des parpaings	P8	Enduit compact gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (cave 1) - Vol 7 (local V.O. 2) - Vol 2 (accès local commun 2) - Vol 9 (cave 2) - Vol 3 (accès sous-sol) - Vol 4 (Local commun sous-sol) - Vol 1 (accès local commun 1) - Vol 6 (local V.O. 1) - Vol 10 (cave 3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P8 - S47 - S48 - S49 - S50 - S51 - S52 - S53 - S54	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P8	joint d'assemblage des parpaings	P8	Enduit compact gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (accès sous-sol)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P10	Réalisation d'un prélèvement	sous-face escalier brut	P10	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (accès sous-sol)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S1	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P10	sous-face escalier brut	P10	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
<b>Vol 10 (cave 3)</b>	<b>Conduits, canalisations et équipements</b>	<b>Conduit air</b>	<b>Conduit en fibres-ciment</b>	<b>B</b>	<b>S2</b>						<b>Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage</b>	<b>EP</b>
<b>Vol 9 (cave 2)</b>	<b>Conduits, canalisations et équipements</b>	<b>Conduit air</b>	<b>Conduit en fibres-ciment</b>	<b>B</b>	<b>S3</b>						<b>Présence sur document</b>	<b>EP</b>



sous sol												
Vol 2 (accès local commun 2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P11	Réalisation d'un prélèvement	enduits de débullage	P11	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (accès local commun 2) - Vol 10 (cave 3) - Vol 9 (cave 2) - Vol 7 (local V.O. 2) - Vol 3 (accès sous-sol) - Vol 1 (accès local commun 1) - Vol 8 (cave 1) - Vol 4 (Local commun sous-sol) - Vol 6 (local V.O. 1) - Vol 11 (cuve à fioul)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P11 - S56 - S57 - S58 - S59 - S60 - S61 - S62 - S63 - S110	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P11	enduits de débullage	P11	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (cuve à fioul)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P32	Réalisation d'un prélèvement	plafond gris cuve a fioul	P32	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 5 (chaufferie)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P36	Réalisation d'un prélèvement	laine + toile + platre blanc	P36	Matériau fibreux jaune + carton non séparable + toile blanche plâtrée non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 5 (chaufferie)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P36	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P36	laine + toile + platre blanc	P36	Matériau fibreux jaune + carton non séparable + toile blanche plâtrée non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (cuve à fioul)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P37	Réalisation d'un prélèvement	enduit gris appliqué sur 1m de hauteur du sol	P37	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 5 (chaufferie)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	I4 - 1 - I4 - 2	i4		rigide gris et noir				impossible de voir les matériaux présents sous les calorifugeages plastiques sans détérioration importante du matériau	1



## N Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire

### Produits de la liste A (flocage-calorifugeage-faux plafond) :

**Score 1** : L'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectuée dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception ;

**Score 2** : La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R. 1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception ;

**Score 3** : Les travaux de retrait ou de confinement sont achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées sont mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et, dans tous les cas, à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux. Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvre, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

## N-1 Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes

### Produits de la liste B :

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

**Score AC1** : Cette action corrective consiste à :

- a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

**Score AC2** : Cette action corrective consiste à :

- a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.



## O Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en oeuvre des mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R.1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en oeuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation, ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

### 1. Informations Générales

#### a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre une exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec l'exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants, ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

#### b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristiques, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante, en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les professionnels pour la gestion des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

### 2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits

Les entreprises réalisant des travaux de retrait ou de confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante doivent être certifiées.

Tous les travailleurs susceptibles d'intervenir sur les matériaux amianés (comme les opérateurs de repérage, électriciens, couvreurs, services techniques, etc...) doivent avoir suivi une formation en adéquation avec le niveau de responsabilité du travailleur. Le code du travail exige pour les activités et interventions sur matériaux contenant de l'amiante que les travailleurs affectés soient notamment formés au préalable à la prévention des risques liés à l'amiante (article R.4412-100 du code du travail), bénéficie d'un suivi médical (article R.4412-44 du code du travail). Il convient par ailleurs que l'employeur établisse avant toute intervention un mode opératoire (article R.4412-140 du code du travail), qui doit être transmis à l'inspecteur du travail, les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM) et le cas échéant, l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés peuvent vous être fournis par les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM), l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) et l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

### 3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières lors d'interventions ponctuelles non répétées, comme par exemple :

- accrochage d'un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;

- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, comme par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flochage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante ;

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante (en tenant compte du risque électrique) et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : [www.amiante.inrs.fr](http://www.amiante.inrs.fr)

### 4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

#### a) Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante doivent être conditionnés en sacs étanches et étiquetés avant leur sortie de la zone de confinement.

Seuls les déchets où l'amiante est fortement lié (les dalles de sol ou amiante lié à des matériaux inertes par exemple) peuvent être entreposés temporairement sur le chantier, sur une aire d'entreposage couverte permettant de prévenir les risques de rupture d'intégrité de leur conditionnement. L'accès à l'aire d'entreposage est interdit aux personnes autres que le personnel de l'entreprise de travaux.

Les autres déchets contenant de l'amiante sont évacués vers les installations de traitement des déchets dès leur sortie de la zone de confinement. Ces déchets sont conditionnés en doubles sacs étanches scellés.

#### b) Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

#### c) Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

#### d) Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : [www.sinoe.org](http://www.sinoe.org).

#### e) Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA n° 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.



## P Informations complémentaires

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet [www.sinoe.org](http://www.sinoe.org).



## ANNEXE : Plans de repérage des MPCA

Ref.	Plans	Titre du plan
	sous sol	sous sol - Plan de repérage - Actions menées
	sous sol	sous sol - Plan de prélèvements
	sous sol	sous sol - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	partie commune	partie commune - Plan de repérage - Actions menées
	partie commune	partie commune - Plan de prélèvements
	combles	combles - Plan de repérage - Actions menées
	combles	combles - MPCA Toiture et étanchéité
	plan masse +toiture	plan masse +toiture - Plan de repérage - Actions menées
	plan masse +toiture	plan masse +toiture - MPCA Toiture et étanchéité
	façade avant	façade avant - Plan de repérage - Actions menées
	pignon gauche	pignon gauche - Plan de repérage - Actions menées
	façade arrière	façade arrière - Plan de repérage - Actions menées
	pignon droit	pignon droit - Plan de repérage - Actions menées

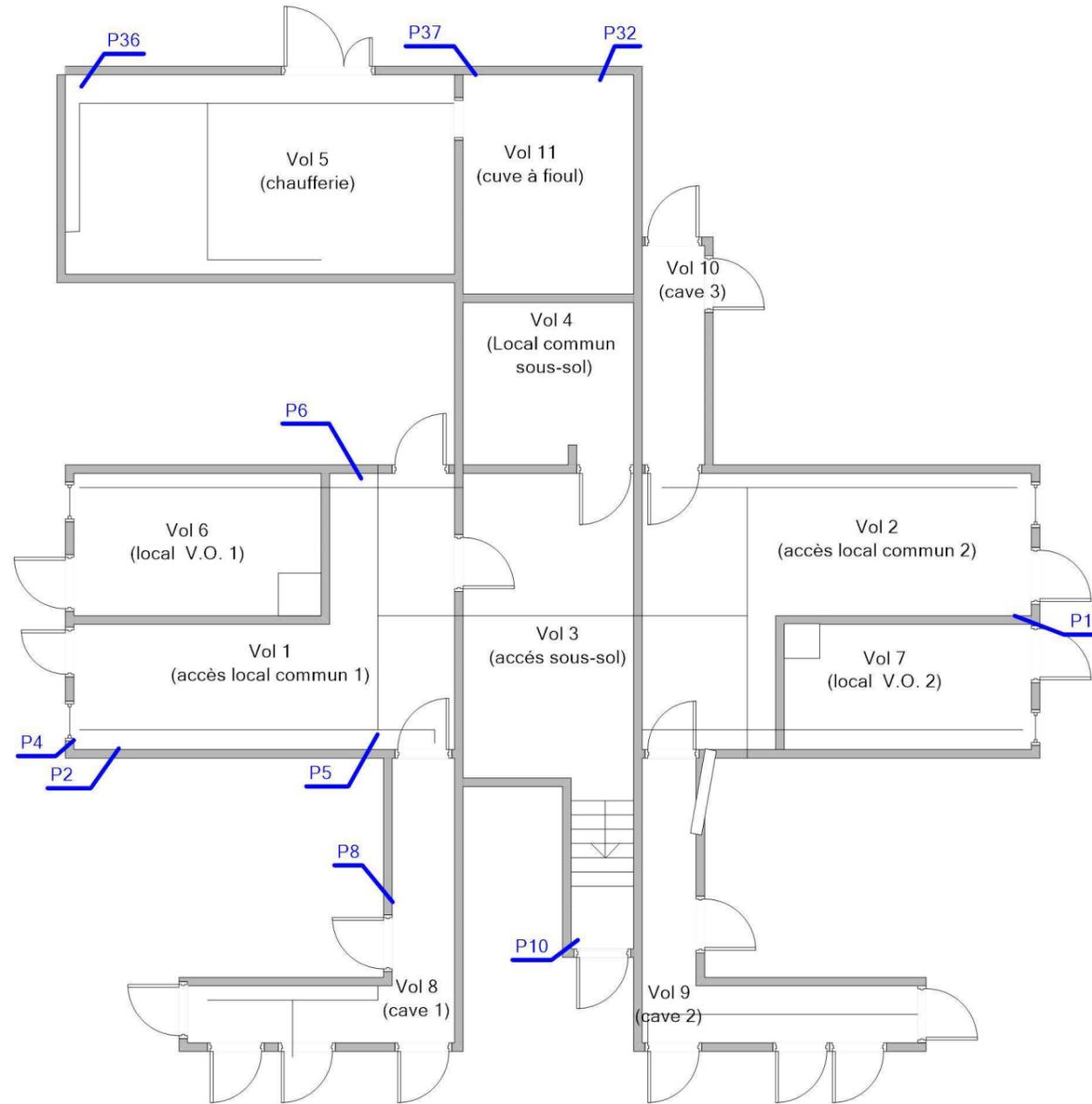




# SOUS SOL - PLAN DE PRÉLÈVEMENTS

Référence:  
002OY000109

Légende



**Adresse du bien**  
RUE SERCLOT DES GUYONNIERES  
53600 EVRON

**Désignation**  
Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

**Date intervention**  
12/08/2016

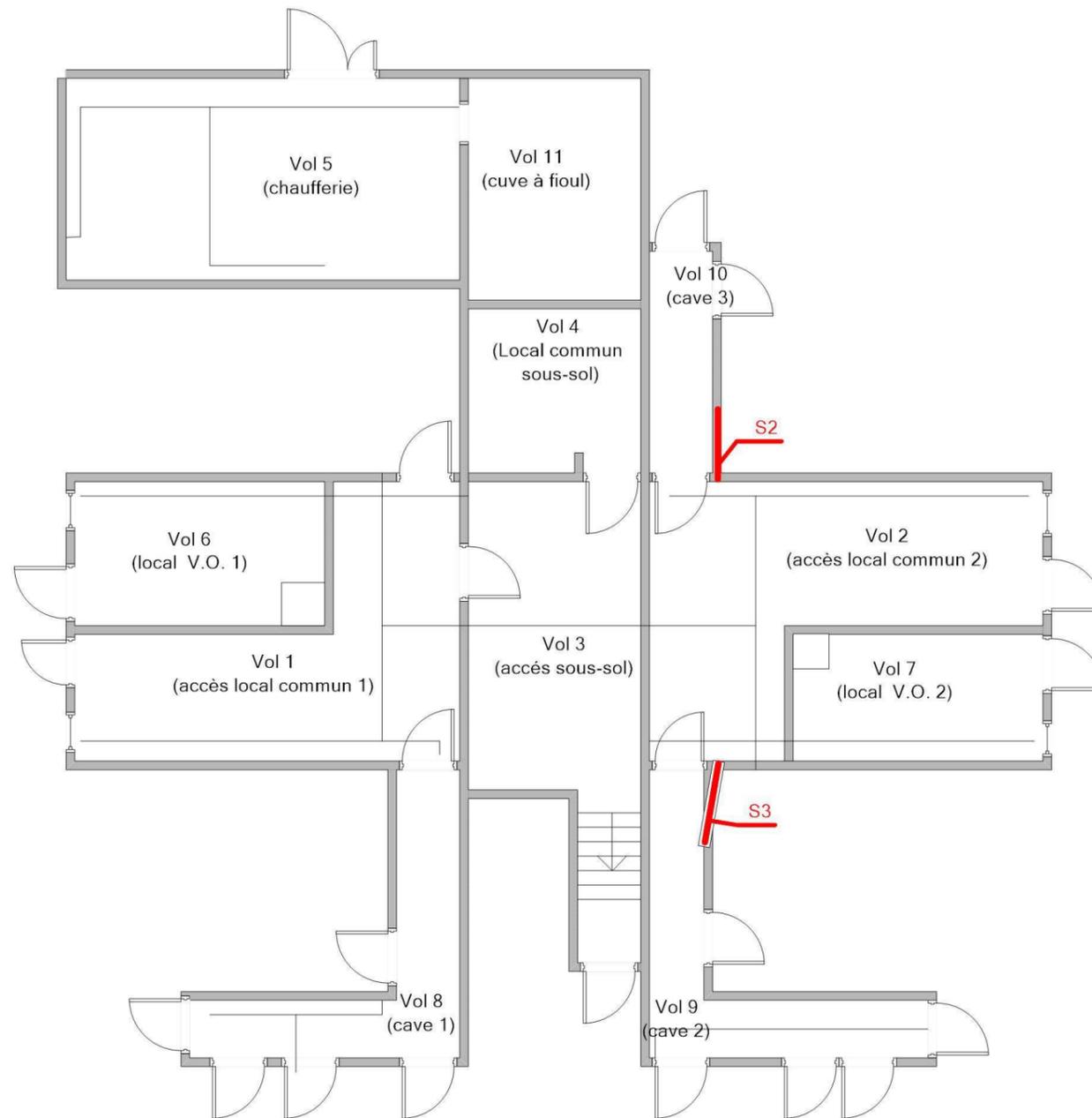
**Technicien intervenant**  
GARDENAT Ludovic

# SOUS SOL - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:  
002OY000109

## Légende

	S3: Conduit en fibres-ciment
	S2: Conduit en fibres-ciment



**Adresse du bien**  
RUE SERCLOT DES GUYONNIERES  
53600 EVRON

**Désignation**  
Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

**Date intervention**  
12/08/2016

**Technicien intervenant**  
GARDENAT Ludovic

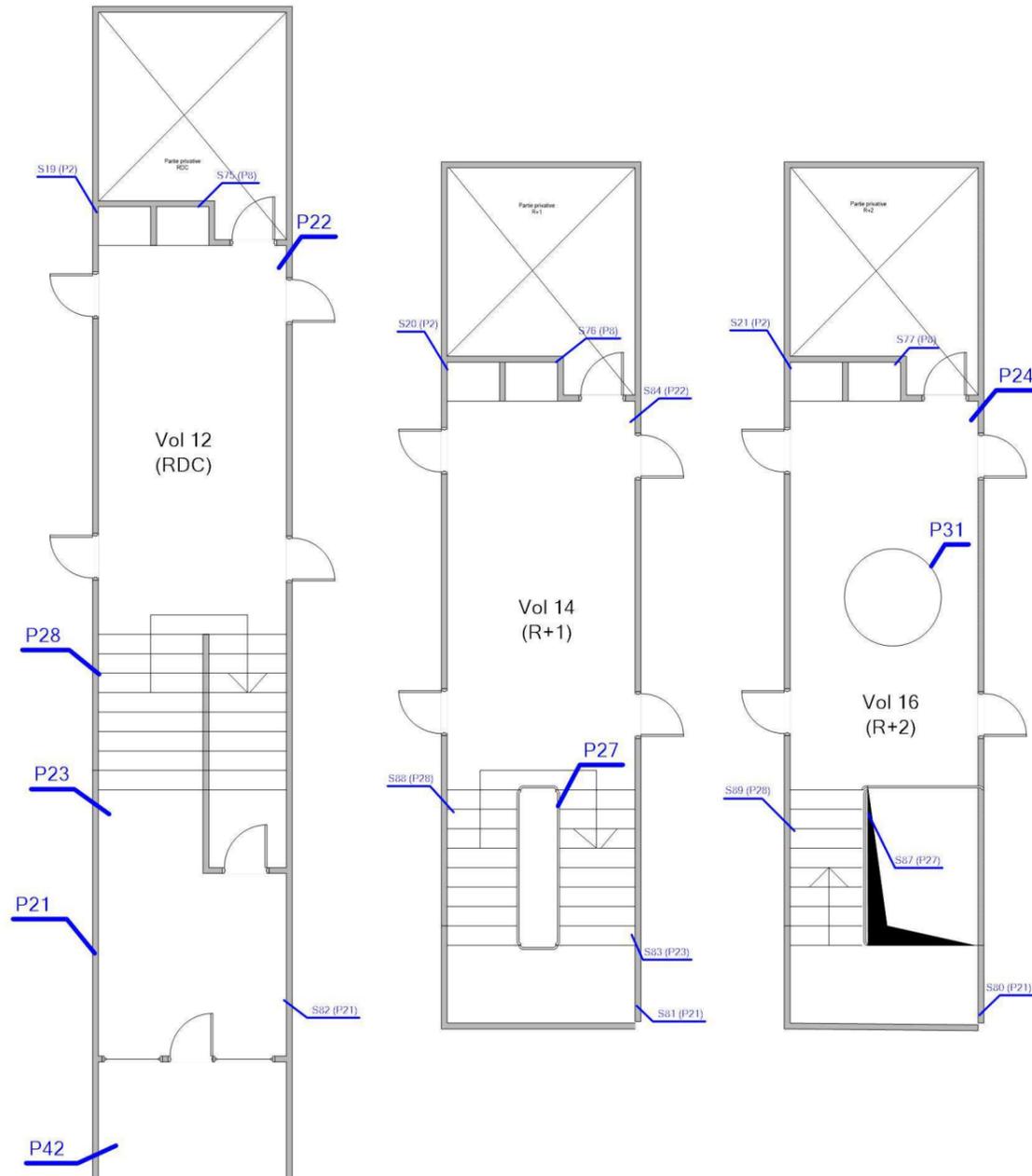
# PARTIE COMMUNE - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:  
002OY000109

## Légende

P	/	Localisation d'un prélèvement
---	---	-------------------------------

S	/	Localisation d'un sondage négatif
---	---	-----------------------------------



**Adresse du bien**  
RUE SERCLOT DES GUYONNIERES  
53600 EVRON

**Désignation**  
Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

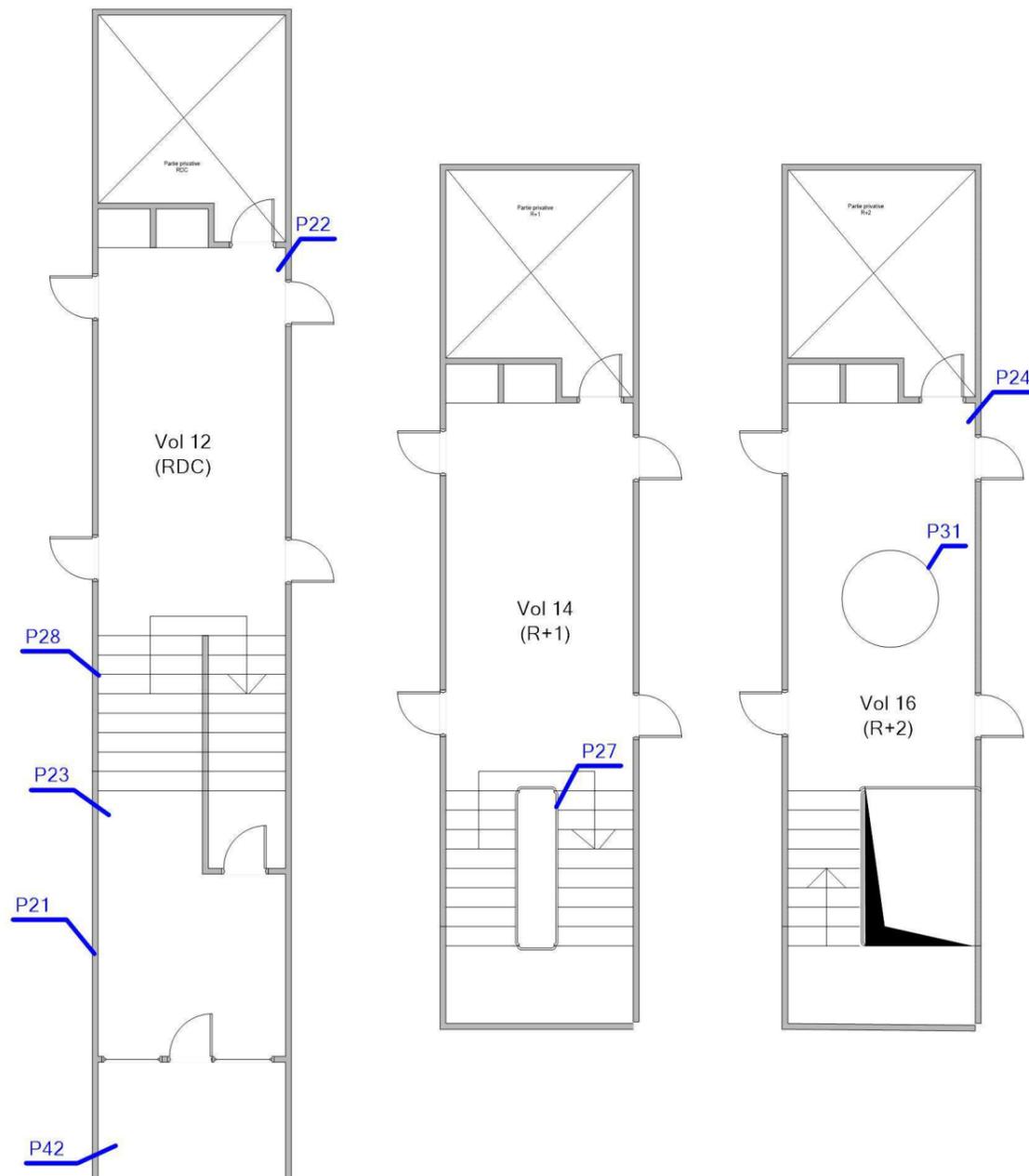
**Date intervention**  
12/08/2016

**Technicien intervenant**  
GARDENAT Ludovic

**PARTIE COMMUNE - PLAN DE PRÉLÈVEMENTS**

Référence:  
002OY000109

Légende



**Adresse du bien**  
RUE SERCLOT DES GUYONNIERES  
53600 EVRON

**Désignation**  
Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

**Date intervention**  
12/08/2016

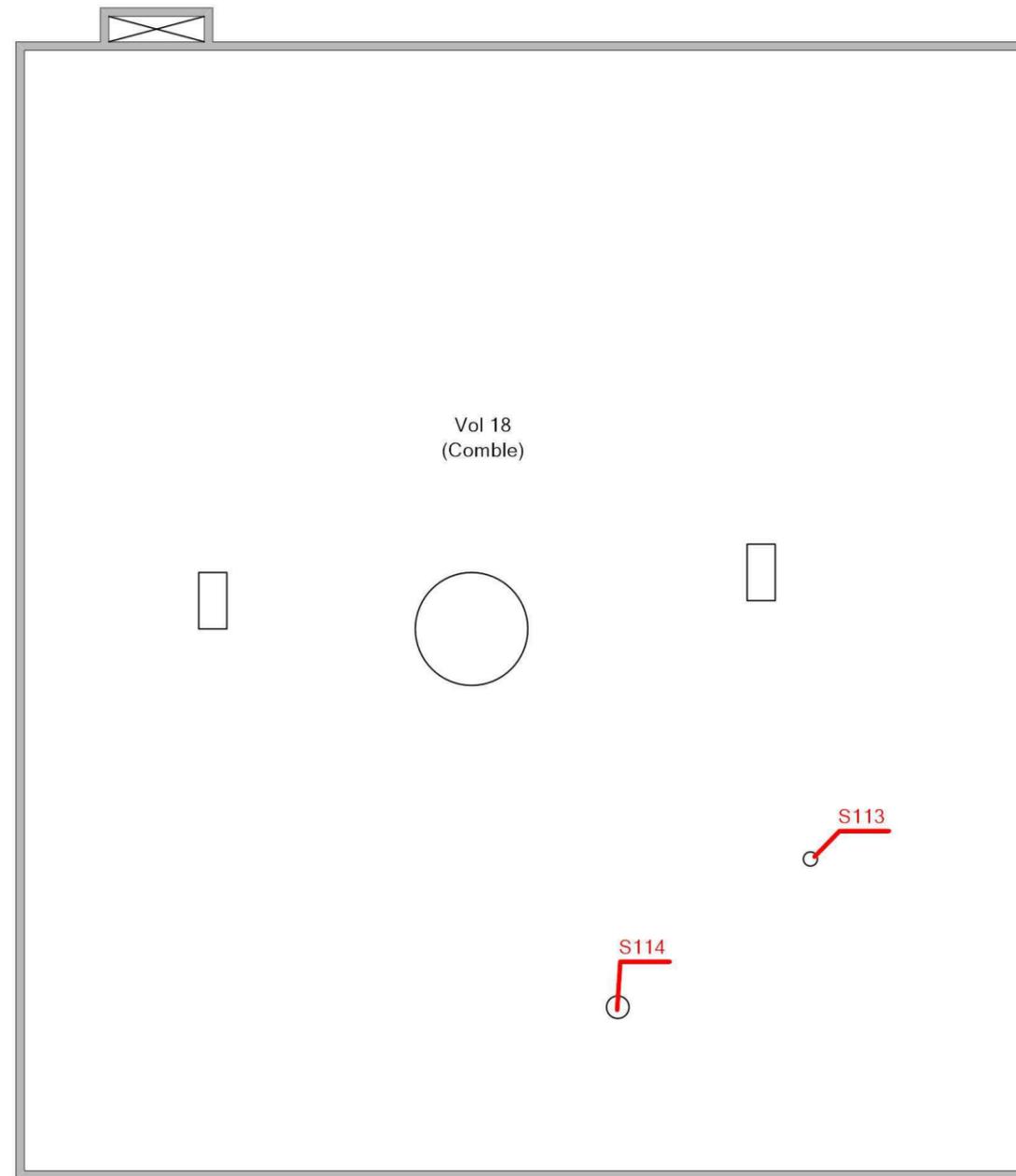
**Technicien intervenant**  
GARDENAT Ludovic

# COMBLES - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:  
002OY000109

## Légende

 Localisation d'un sondage positif



**Adresse du bien**  
RUE SERCLOT DES GUYONNIERES  
53600 EVRON

**Désignation**  
Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

**Date intervention**  
12/08/2016

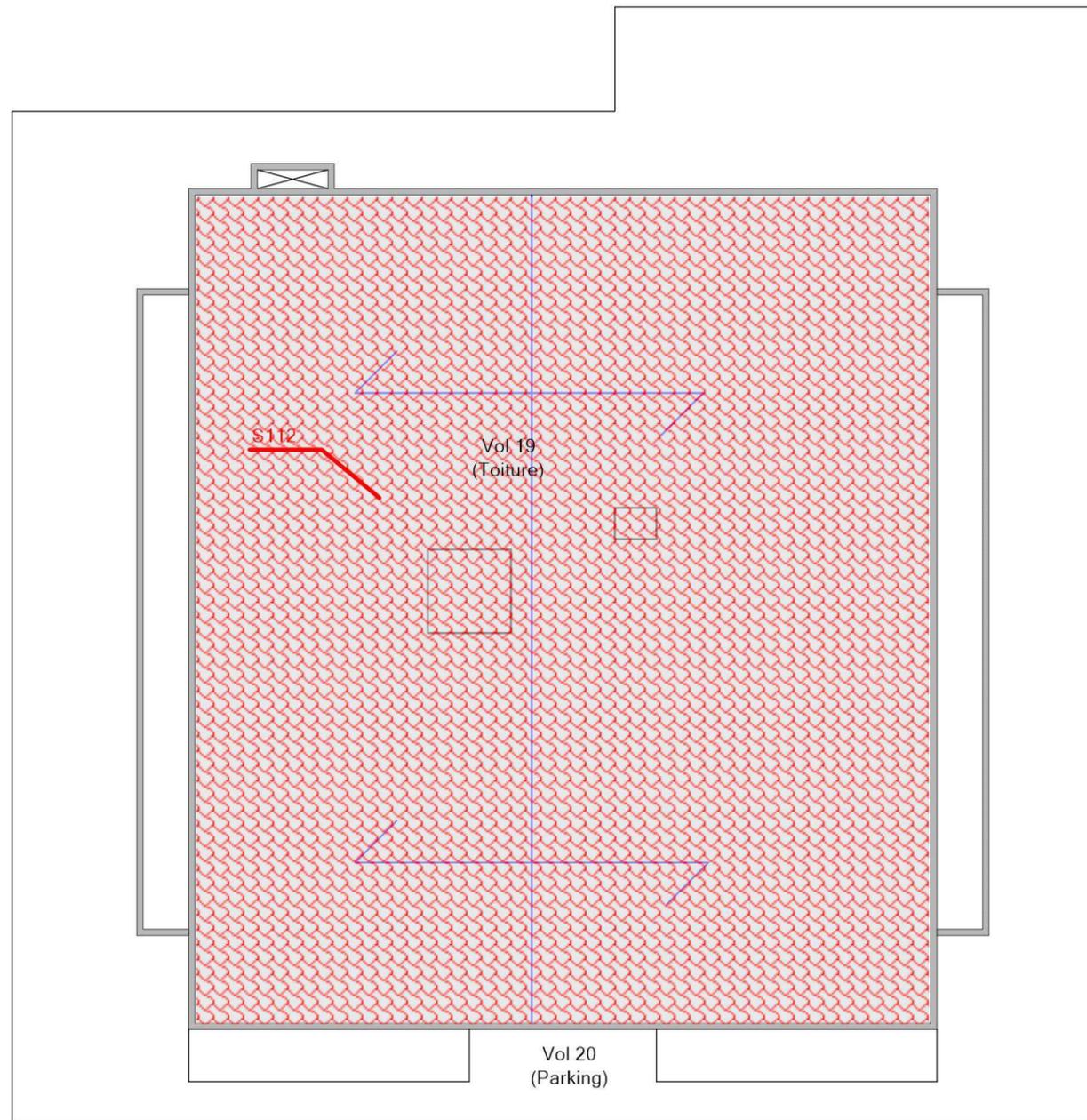
**Technicien intervenant**  
GARDENAT Ludovic





# PLAN MASSE +TOITURE - MPCA TOITURE ET ÉTANCHÉITÉ

Référence:  
002OY000109



## Légende

	S112: Plaques en fibres-ciment
---	--------------------------------



Adresse du bien  
RUE SERCLOT DES GUYONNIERES  
53600 EVRON

Désignation  
Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

Date intervention  
12/08/2016

Technicien intervenant  
GARDENAT Ludovic

**FAÇADE AVANT - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES**

Référence:  
002OY000109

Légende



Vol 21  
(façade avant)

PROPRIÉTÉ  
PRIVÉE



Adresse du bien

RUE SERCLOT DES GUYONNIERES  
53600 EVRON

Désignation

Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

Date intervention

12/08/2016

Technicien intervenant

GARDENAT Ludovic





Légende



Vol 23  
(pignon droit)

PROPRIÉTÉ  
PRIVÉE



Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
RUE SERCLOT DES GUYONNIERES 53600 EVRON	Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	12/08/2016	GARDENAT Ludovic

## ANNEXE : Reportage photographique

 Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
S113 - 1 (S113)	combles - Vol 18 (Comble)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S114 - 1 (S114)	combles - Vol 18 (Comble)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
002OY000109 n°21 - 2 (P21)	partie commune - Vol 12 (RDC)	Prélevement
002OY000109 n°21 - 1 (P21)	partie commune - Vol 12 (RDC)	Prélevement
002OY000109 n°22 - 2 (P22)	partie commune - Vol 12 (RDC)	Prélevement
002OY000109 n°22 - 1 (P22)	partie commune - Vol 12 (RDC)	Prélevement
002OY000109 n°23 - 2 (P23)	partie commune - Vol 12 (RDC)	Prélevement
002OY000109 n°23 - 1 (P23)	partie commune - Vol 12 (RDC)	Prélevement
002OY000109 n°24 - 1 (P24)	partie commune - Vol 16 (R+2)	Prélevement
002OY000109 n°24 - 2 (P24)	partie commune - Vol 16 (R+2)	Prélevement
002OY000109 n°27 - 1 (P27)	partie commune - Vol 14 (R+1)	Prélevement
002OY000109 n°27 - 2 (P27)	partie commune - Vol 14 (R+1)	Prélevement
002OY000109 n°28 - 1 (P28)	partie commune - Vol 12 (RDC)	Prélevement
002OY000109 n°28 - 2 (P28)	partie commune - Vol 12 (RDC)	Prélevement
002OY000109 n°31 - 1 (P31)	partie commune - Vol 16 (R+2)	Prélevement
002OY000109 n°31 - 2 (P31)	partie commune - Vol 16 (R+2)	Prélevement
002OY000109 n°42 - 1 (P42)	partie commune - Vol 12 (RDC)	Prélevement
002OY000109 n°42 - 2 (P42)	partie commune - Vol 12 (RDC)	Prélevement

Référence	Localisation	Action
S112 - 1 (S112)	plan masse +toiture - Vol 19 (Toiture)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
002OY000109 n°2 - 1 (P2)	sous sol - Vol 1 (accès local commun 1)	Prélevement
002OY000109 n°2 - 2 (P2)	sous sol - Vol 1 (accès local commun 1)	Prélevement
002OY000109 n°4 - 1 (P4)	sous sol - Vol 1 (accès local commun 1)	Prélevement
002OY000109 n°4 - 2 (P4)	sous sol - Vol 1 (accès local commun 1)	Prélevement
002OY000109 n°5 - 1 (P5)	sous sol - Vol 1 (accès local commun 1)	Prélevement
002OY000109 n°5 - 2 (P5)	sous sol - Vol 1 (accès local commun 1)	Prélevement
002OY000109 n°6 - 2 (P6)	sous sol - Vol 1 (accès local commun 1)	Prélevement
002OY000109 n°6 - 1 (P6)	sous sol - Vol 1 (accès local commun 1)	Prélevement



Référence	Localisation	Action
002OY000109 n°8 - 2 (P8)	sous sol - Vol 8 (cave 1)	Prélevement
002OY000109 n°8 - 1 (P8)	sous sol - Vol 8 (cave 1)	Prélevement
002OY000109 n°10 - 1 (P10)	sous sol - Vol 3 (accès sous-sol)	Prélevement
002OY000109 n°10 - 2 (P10)	sous sol - Vol 3 (accès sous-sol)	Prélevement
002OY000109 n°11 - 1 (P11)	sous sol - Vol 2 (accès local commun 2)	Prélevement
002OY000109 n°11 - 2 (P11)	sous sol - Vol 2 (accès local commun 2)	Prélevement
002OY000109 n°32 - 2 (P32)	sous sol - Vol 11 (cuve à fioul)	Prélevement
002OY000109 n°32 - 1 (P32)	sous sol - Vol 11 (cuve à fioul)	Prélevement
002OY000109 n°36 - 2 (P36)	sous sol - Vol 5 (chaufferie)	Prélevement
002OY000109 n°36 - 1 (P36)	sous sol - Vol 5 (chaufferie)	Prélevement
002OY000109 n°37 - 1 (P37)	sous sol - Vol 11 (cuve à fioul)	Prélevement
002OY000109 n°37 - 2 (P37)	sous sol - Vol 11 (cuve à fioul)	Prélevement
	sous sol - Vol 5 (chaufferie)	I4
	sous sol - Vol 5 (chaufferie)	I4
<b>S2 - 1 (S2)</b>	<b>sous sol - Vol 10 (cave 3)</b>	<b>Présence sur décision de l'opérateur de repérage</b>
<b>S3 - 1 (S3)</b>	<b>sous sol - Vol 9 (cave 2)</b>	<b>Présence sur présentation de documents</b>



002OY000109 n°2 - 1 (P2)



002OY000109 n°2 - 2 (P2)



002OY000109 n°4 - 1 (P4)



002OY000109 n°4 - 2 (P4)



002OY000109 n°5 - 1 (P5)



002OY000109 n°5 - 2 (P5)



002OY000109 n°6 - 2 (P6)



002OY000109 n°6 - 1 (P6)



002OY000109 n°8 - 2 (P8)



002OY000109 n°8 - 1 (P8)



002OY000109 n°10 - 1 (P10)



002OY000109 n°10 - 2 (P10)



002OY000109 n°11 - 1 (P11)



002OY000109 n°11 - 2 (P11)



002OY000109 n°21 - 2 (P21)



002OY000109 n°21 - 1 (P21)



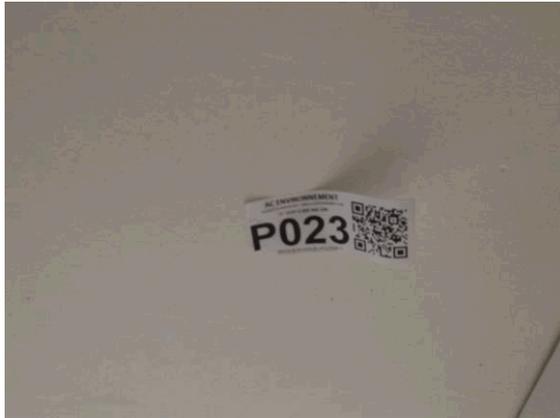
002OY000109 n°22 - 2 (P22)



002OY000109 n°22 - 1 (P22)



002OY000109 n°23 - 2 (P23)



002OY000109 n°23 - 1 (P23)



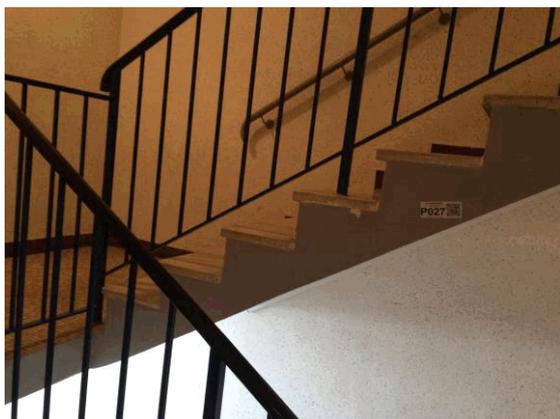
002OY000109 n°24 - 1 (P24)



002OY000109 n°24 - 2 (P24)



002OY000109 n°27 - 1 (P27)



002OY000109 n°27 - 2 (P27)



002OY000109 n°28 - 1 (P28)



002OY000109 n°28 - 2 (P28)



002OY000109 n°31 - 1 (P31)



002OY000109 n°31 - 2 (P31)



002OY000109 n°32 - 2 (P32)



002OY000109 n°32 - 1 (P32)



002OY000109 n°36 - 2 (P36)



002OY000109 n°36 - 1 (P36)



002OY000109 n°37 - 1 (P37)



002OY000109 n°37 - 2 (P37)



002OY000109 n°42 - 1 (P42)



002OY000109 n°42 - 2 (P42)



I4 - 2



I4 - 1



S2 - 1 (S2)



S3 - 1 (S3)



S112 - 1 (S112)



S113 - 1 (S113)

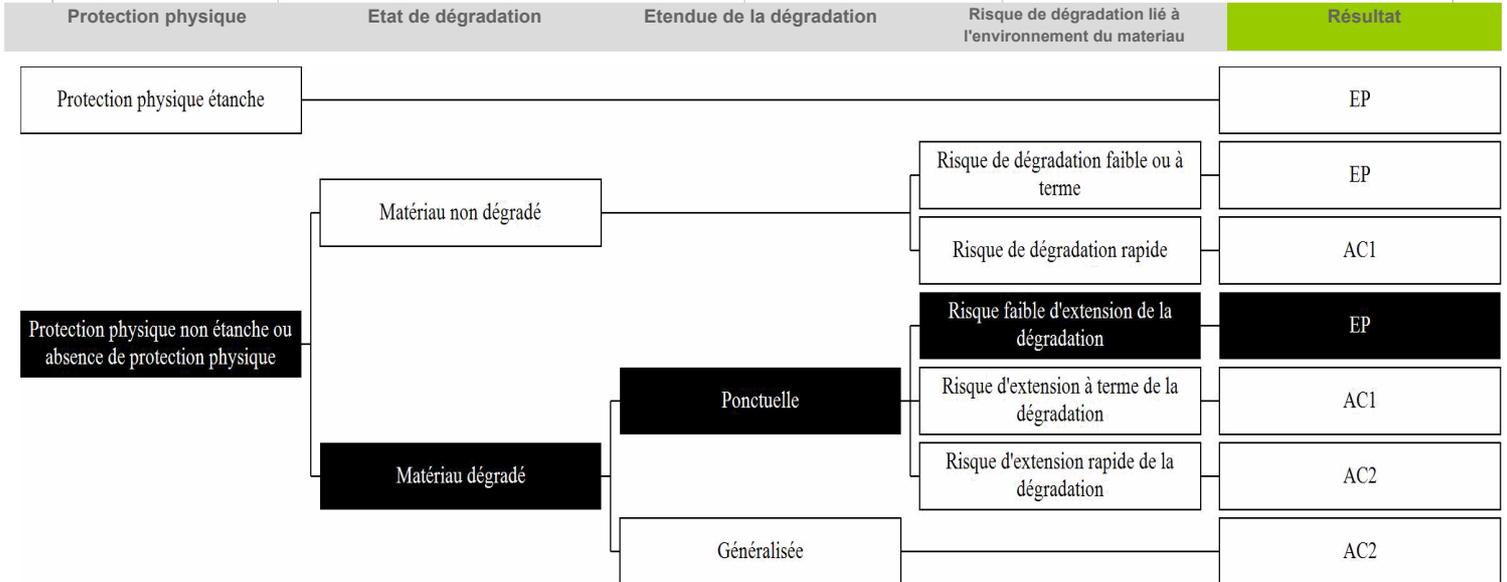


S114 - 1 (S114)



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002OY000109	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S2	Destination du local :	
Date évaluation :	12/08/2016	Local ou zone homogène :	Vol 10 (cave 3)
Batiment :			



Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

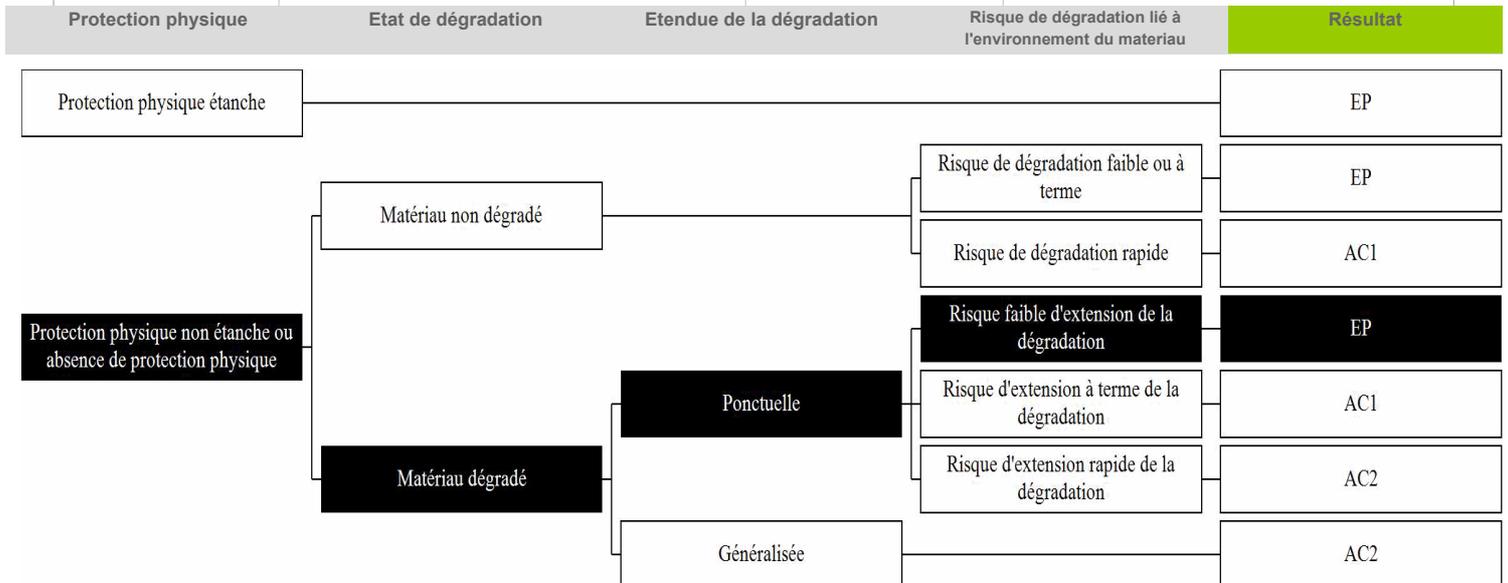
**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002OY000109	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S3	Destination du local :	
Date évaluation :	12/08/2016	Local ou zone homogène :	Vol 9 (cave 2)
Batiment :			



Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002OY000109	Materiau :	Plaques en fibres-ciment
Réf mesure :	S112	Destination du local :	
Date évaluation :	12/08/2016	Local ou zone homogène :	Vol 19 (Toiture)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002OY000109	Materiau :	Mitron
Réf mesure :	S113	Destination du local :	
Date évaluation :	12/08/2016	Local ou zone homogène :	Vol 18 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

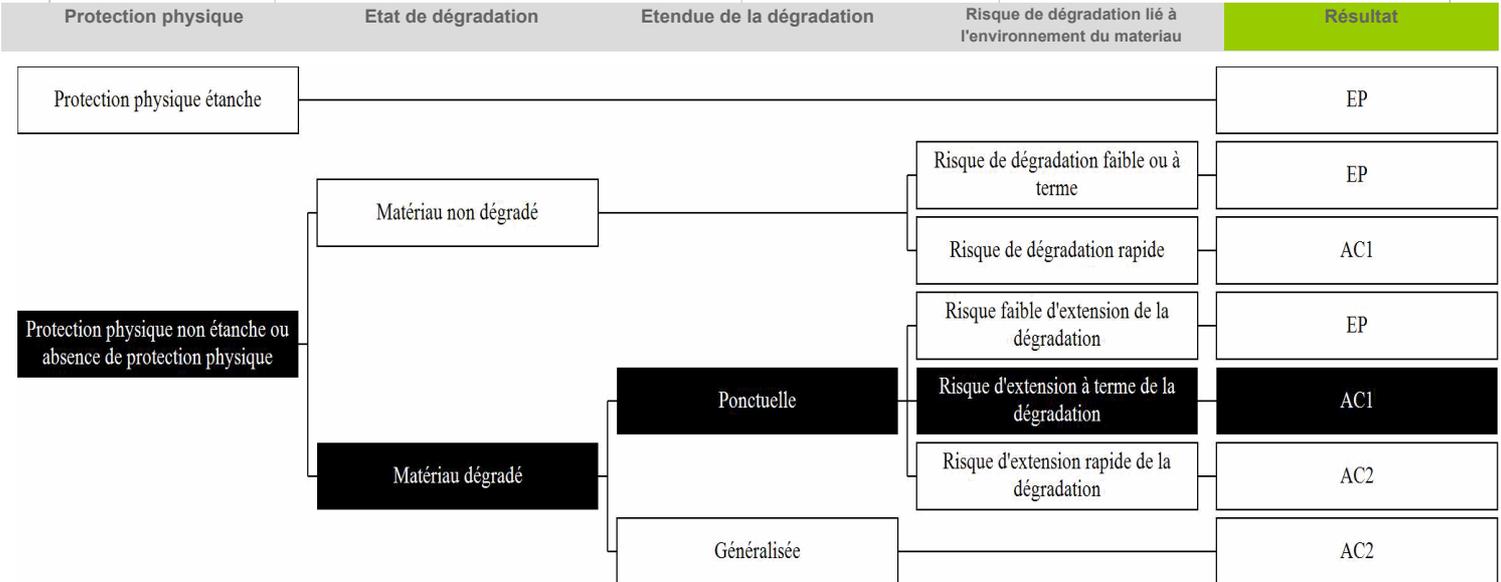
**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002OY000109	Materiau :	Mitron
Réf mesure :	S114	Destination du local :	
Date évaluation :	12/08/2016	Local ou zone homogène :	Vol 18 (Comble)
Batiment :			



Résultat :	Action corrective de premier niveau
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score AC1** : Cette action corrective consiste à :

- Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

## ANNEXE : Récapitulatif des prélèvements et analyses

Prélèvements en rouge = Positif

Référence	Categorie	Composant	Materiu	Localisation	Observation
P2	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris en vrac hétérogène - porteur brut gris -	sous sol - Vol 1 (accès local commun 1)	
P4	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac - enduits de rebouchage/ scellement gris -	sous sol - Vol 1 (accès local commun 1)	
P5	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Matériau fibreux marron + toile fibreuse + carton - épais:cartonné + toile -	sous sol - Vol 1 (accès local commun 1)	
P6	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Matériau fibreux orange + toile fibreuse non séparable - petit avec laine jaune + toile -	sous sol - Vol 1 (accès local commun 1)	
P8	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris en vrac hétérogène - joint d'assemblage des parpaings -	sous sol - Vol 8 (cave 1)	
P10	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit gris en vrac hétérogène - sous-face escalier brut -	sous sol - Vol 3 (accès sous-sol)	
P11	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac hétérogène - enduits de débullage -	sous sol - Vol 2 (accès local commun 2)	
P21	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable - -	partie commune - Vol 12 (RDC)	
P22	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable - plafond droit -	partie commune - Vol 12 (RDC)	
P23	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable - sous-face escalier -	partie commune - Vol 12 (RDC)	
P24	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Matériau gris en vrac hétérogène + peinture non séparable - plafond droit dernier étage -	partie commune - Vol 16 (R+2)	
P27	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable - limon d'escalier +peinture grise -	partie commune - Vol 14 (R+1)	
P28	Parois verticales intérieures et enduits	escalier	Enduit gris en vrac + peinture avec poussières non séparable - contre-marche d'escalier +joint de scellement des marches en marbre -	partie commune - Vol 12 (RDC)	
P31	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac + peinture non séparable - enduit à l'entrée du puit de lumière -	partie commune - Vol 16 (R+2)	
P32	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit gris en vrac hétérogène - plafond gris cuve a fioul -	sous sol - Vol 11 (cuve à fioul)	



P36	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Matériau fibreux jaune + carton non séparable + toile blanche plâtrée non séparable - laine + toile + platre blanc -	sous sol - Vol 5 (chaufferie)	
P37	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris hétérogène - enduit gris appliqué sur 1m de hauteur du sol -	sous sol - Vol 11 (cuve à fioul)	
P42	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit gris en vrac + peinture non séparable + bois en vrac non séparable - panneaux en enduit ciment du hall d'entrée -	partie commune - Vol 12 (RDC)	

### Laboratoire d'analyses

Nom du laboratoire : ITGA  
 Adresse : Parc d'affaires Edonia - Bâtiment R - Rue de la terre Adélie 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX  
 Téléphone : 0299354149  
 Email : Helene.Grude@itga.fr  
 Numéro d'accréditation : 1-5970





## RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51617 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

### Client :

AC ENVIRONNEMENT  
M. Ludovic GARDENAT  
64 rue Clément Ader  
42153 RIORGES

### Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87865  
Echantillon ITGA : IT071608-51617  
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016  
MesureAmianteAT\_b1658682-8811-4ffb-b834-c92fcea3cc2  
3

### Réf. Client :

Commande	002OY000109
Dossier client	_0010800001_ RUE SERCLOT DES GUYONNIERES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002OY000109002 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 1 (accès local commun 1)
Description ITGA	Enduit compact gris en vrac hétérogène

### Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

### Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit compact gris en vrac hétérogène	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862  
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX  
Tél : 02.99.35.41.41  
Fax : 02.99.35.41.42  
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967  
Liste des sites et portées  
disponibles sur www.cofrac.fr



## RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51619 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

### Client :

AC ENVIRONNEMENT  
M. Ludovic GARDENAT  
64 rue Clément Ader  
42153 RIORGES

### Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87865  
Echantillon ITGA : IT071608-51619  
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016  
MesureAmianteAT\_bdbf4023-074e-46c3-bbc8-ee7dc95bee  
68

### Réf. Client :

Commande	002OY000109
Dossier client	_0010800001_ RUE SERCLOT DES GUYONNIERES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002OY000109004 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 1 (accès local commun 1)
Description ITGA	Enduit gris en vrac

### Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

### Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris en vrac	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



## RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51620 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

### Client :

AC ENVIRONNEMENT  
M. Ludovic GARDENAT  
64 rue Clément Ader  
42153 RIORGES

### Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87865  
Echantillon ITGA : IT071608-51620  
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016  
MesureAmianteAT\_55b5c0fc-7514-493e-b99b-68838a3ea2  
ba

### Réf. Client :

Commande	002OY000109
Dossier client	_0010800001_ RUE SERCLOT DES GUYONNIERES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002OY000109005 / Conduits, canalisations et équipements / Conduit eau / Calorifugeage / Vol 1 (accès local commun 1)
Description ITGA	Matériau fibreux marron / Toile fibreuse / Carton

### Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

### Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)
- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux marron + toile fibreuse + carton	MOLP le 30/08/2016	Amiante non détecté <small>Analyse confirmée au META</small>	---	2

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



## RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51621 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

### Client :

AC ENVIRONNEMENT  
M. Ludovic GARDENAT  
64 rue Clément Ader  
42153 RIORGES

### Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87865  
Echantillon ITGA : IT071608-51621  
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016  
MesureAmianteAT\_127e3b19-18f0-47d1-8a8b-85487010f4d3

### Réf. Client :

Commande	002OY000109
Dossier client	_0010800001_ RUE SERCLOT DES GUYONNIERES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002OY000109006 / Conduits, canalisations et équipements / Conduit eau / Calorifugeage / Vol 1 (accès local commun 1)
Description ITGA	Matériau fibreux orange / Toile fibreuse

### Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

### Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)
- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux orange + toile fibreuse non séparable	MOLP le 30/08/2016	Amiante non détecté <small>Analyse confirmée au META</small>	---	2

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



## RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51623 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

### Client :

AC ENVIRONNEMENT  
M. Ludovic GARDENAT  
64 rue Clément Ader  
42153 RIORGES

### Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87865  
Echantillon ITGA : IT071608-51623  
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016  
MesureAmianteAT\_075f4614-1d3e-4a30-a64e-cadc008442  
6e

### Réf. Client :

Commande	002OY000109
Dossier client	_0010800001_ RUE SERCLOT DES GUYONNIERES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002OY000109008 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 8 (cave 1)
Description ITGA	Enduit compact gris en vrac hétérogène

### Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

### Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit compact gris en vrac hétérogène	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862  
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX  
Tél : 02.99.35.41.41  
Fax : 02.99.35.41.42  
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967  
Liste des sites et portées  
disponibles sur www.cofrac.fr



## RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51625 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

### Client :

AC ENVIRONNEMENT  
M. Ludovic GARDENAT  
64 rue Clément Ader  
42153 RIORGES

### Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87865  
Echantillon ITGA : IT071608-51625  
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016  
MesureAmianteAT\_c403087c-f1bd-46c8-8650-de694fa935  
4c

### Réf. Client :

Commande	002OY000109
Dossier client	_0010800001_ RUE SERCLOT DES GUYONNIERES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002OY000109010 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 3 (accès sous-sol)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène

### Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

### Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris en vrac hétérogène	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862  
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX  
Tél : 02.99.35.41.41  
Fax : 02.99.35.41.42  
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967  
Liste des sites et portées  
disponibles sur www.cofrac.fr



## RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51626 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

### Client :

AC ENVIRONNEMENT  
M. Ludovic GARDENAT  
64 rue Clément Ader  
42153 RIORGES

### Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87865  
Echantillon ITGA : IT071608-51626  
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016  
MesureAmianteAT\_29f6be9a-f57c-445c-92ce-6a69e99252  
8f

### Réf. Client :

Commande	002OY000109
Dossier client	_0010800001_ RUE SERCLOT DES GUYONNIERES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002OY000109011 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 2 (accès local commun 2)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène

### Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

### Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris en vrac hétérogène	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



## RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51636 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

### Client :

AC ENVIRONNEMENT  
M. Ludovic GARDENAT  
64 rue Clément Ader  
42153 RIORGES

### Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87865  
Echantillon ITGA : IT071608-51636  
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016  
MesureAmianteAT\_8fc74294-7773-4553-b3bd-3ec57bb2c7  
a0

### Réf. Client :

Commande	002OY000109
Dossier client	_0010800001_ RUE SERCLOT DES GUYONNIERES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002OY000109021 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 12 (RDC)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

### Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

### Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	META le 31/08/2016	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



## RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51637 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

### Client :

AC ENVIRONNEMENT  
M. Ludovic GARDENAT  
64 rue Clément Ader  
42153 RIORGES

### Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87865  
Echantillon ITGA : IT071608-51637  
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016  
MesureAmianteAT\_f8aac06e-54ae-4605-abcc-3346ff5fd24b

### Réf. Client :

Commande	002OY000109
Dossier client	_0010800001_ RUE SERCLOT DES GUYONNIERES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002OY000109022 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 12 (RDC)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

### Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

### Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	META le 31/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



## RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51638 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

### Client :

AC ENVIRONNEMENT  
M. Ludovic GARDENAT  
64 rue Clément Ader  
42153 RIORGES

### Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87865  
Echantillon ITGA : IT071608-51638  
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016  
MesureAmianteAT\_5064eb48-21bd-433a-8992-ca0f9470c0  
d8

### Réf. Client :

Commande	002OY000109
Dossier client	_0010800001_ RUE SERCLOT DES GUYONNIERES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002OY000109023 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 12 (RDC)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

### Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

### Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	META le 31/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862  
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX  
Tél : 02.99.35.41.41  
Fax : 02.99.35.41.42  
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967  
Liste des sites et portées  
disponibles sur www.cofrac.fr



## RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51639 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

### Client :

AC ENVIRONNEMENT  
M. Ludovic GARDENAT  
64 rue Clément Ader  
42153 RIORGES

### Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87865  
Echantillon ITGA : IT071608-51639  
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016  
MesureAmianteAT\_b4e60752-c046-4799-9148-e51ddc43d  
d6b

### Réf. Client :

Commande	002OY000109
Dossier client	_0010800001_ RUE SERCLOT DES GUYONNIERES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002OY000109024 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 16 (R+2)
Description ITGA	Matériau gris en vrac hétérogène / Peinture

### Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

### Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau gris en vrac hétérogène + peinture non séparable	META le 31/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862  
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX  
Tél : 02.99.35.41.41  
Fax : 02.99.35.41.42  
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967  
Liste des sites et portées  
disponibles sur www.cofrac.fr



## RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51642 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

### Client :

AC ENVIRONNEMENT  
M. Ludovic GARDENAT  
64 rue Clément Ader  
42153 RIORGES

### Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87865  
Echantillon ITGA : IT071608-51642  
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016  
MesureAmianteAT\_Obaac909-7149-4457-8765-fe9460c6d  
62f

### Réf. Client :

Commande	002OY000109
Dossier client	_0010800001_ RUE SERCLOT DES GUYONNIERES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002OY000109027 / Parois verticales intérieures et enduits / Cloisons légères ou préfabriquées / Enduits plâtre / Vol 14 (R+1)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

### Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

### Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	META le 31/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



## RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51643 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

### Client :

AC ENVIRONNEMENT  
M. Ludovic GARDENAT  
64 rue Clément Ader  
42153 RIORGES

### Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87865  
Echantillon ITGA : IT071608-51643  
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016  
MesureAmianteAT\_99b74a56-e8c7-41c6-a207-8d0ad469f7  
fe

### Réf. Client :

Commande	002OY000109
Dossier client	_0010800001_ RUE SERCLOT DES GUYONNIERES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002OY000109028 / Parois verticales intérieures et enduits / escalier / Enduits ciment / Vol 12 (RDC)
Description ITGA	Enduit gris en vrac / Peinture avec poussières

### Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

### Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris en vrac + peinture avec poussières non séparable	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



## RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51646 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

### Client :

AC ENVIRONNEMENT  
M. Ludovic GARDENAT  
64 rue Clément Ader  
42153 RIORGES

### Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87865  
Echantillon ITGA : IT071608-51646  
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016  
MesureAmianteAT\_a4a06e89-8283-4774-bfec-03ab934290  
e6

### Réf. Client :

Commande	002OY000109
Dossier client	_0010800001_ RUE SERCLOT DES GUYONNIERES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002OY000109031 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 16 (R+2)
Description ITGA	Enduit gris en vrac / Peinture

### Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

### Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris en vrac + peinture non séparable	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862  
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX  
Tél : 02.99.35.41.41  
Fax : 02.99.35.41.42  
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967  
Liste des sites et portées  
disponibles sur www.cofrac.fr



## RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51647 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

### Client :

AC ENVIRONNEMENT  
M. Ludovic GARDENAT  
64 rue Clément Ader  
42153 RIORGES

### Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87865  
Echantillon ITGA : IT071608-51647  
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016  
MesureAmianteAT\_ddd7c8da-202b-4775-a898-abc4f3ddaca  
3

### Réf. Client :

Commande	002OY000109
Dossier client	_0010800001_ RUE SERCLOT DES GUYONNIERES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002OY000109032 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 11 (cuve à fioul)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène

### Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

### Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris en vrac hétérogène	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



## RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51651 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

### Client :

AC ENVIRONNEMENT  
M. Ludovic GARDENAT  
64 rue Clément Ader  
42153 RIORGES

### Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87865  
Echantillon ITGA : IT071608-51651  
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016  
MesureAmianteAT\_07a9cfae-d9be-4b8b-b456-74f28f62d4b  
b

### Réf. Client :

Commande	002OY000109
Dossier client	_0010800001_ RUE SERCLOT DES GUYONNIERES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002OY000109036 / Conduits, canalisations et équipements / Conduit eau / Calorifugeage / Vol 5 (chaufferie)
Description ITGA	Matériau fibreux jaune / Carton / Toile blanche plâtrée

### Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

### Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux jaune + carton non séparable + toile blanche plâtrée non séparable	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862  
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX  
Tél : 02.99.35.41.41  
Fax : 02.99.35.41.42  
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967  
Liste des sites et portées  
disponibles sur www.cofrac.fr



## RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51652 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

### Client :

AC ENVIRONNEMENT  
M. Ludovic GARDENAT  
64 rue Clément Ader  
42153 RIORGES

### Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87865  
Echantillon ITGA : IT071608-51652  
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016  
MesureAmianteAT\_d286693a-1309-4b78-9454-cb5813992  
5c8

### Réf. Client :

Commande	002OY000109
Dossier client	_0010800001_ RUE SERCLOT DES GUYONNIERES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002OY000109037 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 11 (cuve à fioul)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène

### Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

### Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit compact gris hétérogène	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



## RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51657 EN DATE DU 31/08/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

### Client :

AC ENVIRONNEMENT  
M. Ludovic GARDENAT  
64 rue Clément Ader  
42153 RIORGES

### Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87865  
Echantillon ITGA : IT071608-51657  
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016  
MesureAmianteAT\_1e0a569a-aae7-44e8-a33b-b00b9b69b5  
28

### Réf. Client :

Commande	002OY000109
Dossier client	_0010800001_ RUE SERCLOT DES GUYONNIERES - 53600 EVRON Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002OY000109042 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 12 (RDC)
Description ITGA	Enduit gris en vrac / Peinture / Bois en vrac

### Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

### Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris en vrac + peinture non séparable + bois en vrac non séparable	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste